

Assistance au choix du mode de gestion d'un équipement touristique

Vous souhaitez définir le mode de gestion le plus adapté pour un équipement touristique existant ou en création ? Loire-Atlantique développement réalise une étude de faisabilité juridique pour analyser les modes de gestion possibles et vous recommander le montage le plus adapté à la nature de l'équipement et à vos enjeux.

Choisissez le mode de gestion le plus adéquat pour votre équipement touristique

Nous vous accompagnons dans votre démarche, qu'il s'agisse d'un équipement touristique en cours de création ou déjà existant.

Les grandes étapes de notre accompagnement

1. Audit juridique du mode de gestion actuel (si l'équipement est déjà en fonctionnement). Conclusion sur les forces et les faiblesses de ce mode de gestion.
2. Identification de l'ensemble des modes de gestion possibles.
3. Analyse approfondie des deux ou trois modes de gestion les plus pertinents au regard du type d'équipement et de vos enjeux.
4. Présentation des avantages et inconvénients des scénarios étudiés.
5. Recommandations sur le mode de gestion le plus adapté.

Une étude de faisabilité économique intervient régulièrement en amont du choix du mode de gestion, la première ayant des implications sur le second.

[Toutes nos offres tourisme durable](#)